



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Section des Bouches du Rhône
06 43 44 93 82



Appel au Boycott du « Séminaire » Territorial du 19 Janvier 2017

Bien-être au travail: pas de blabla! Des actions!

Assister au Séminaire n'est pas OBLIGATOIRE !!!!!

La section 13 du SNPES-PJJ/FSU se félicite du thème choisi cette année pour le séminaire territorial des Bouches du Rhône. En effet, « santé, bien-être et plaisir au travail » sont des préoccupations qui animent notre action syndicale depuis de nombreuses années. Nous nous réjouissons qu'enfin ces questions fassent partie des préoccupations de la DT 13. Néanmoins, la réalité quotidienne des services, le mal-être, les conditions de travail tant matérielles qu'humaines sont des questions qui ne sont toujours pas traitées sur ce département et ce malgré les alertes répétées des personnels et leurs représentants.

Dégradations des relations avec les cadres, absence d'écoute, d'échange, infantilisation des personnels, aucune élaboration commune, aucune prise en compte de la charge de travail, des conditions matérielles déplorables : pas de chauffage, fuites d'urine dans la cage d'escalier, pas de boîte vocale sur les services de milieu ouvert, manque de véhicules et vieillissement du parc automobile sont le quotidien des jeunes, de leur famille et des personnels des Bouches du Rhône.

Cet état des lieux participe au discrédit de notre administration auprès des partenaires, des magistrats et des familles...Et développe chez les agents un certain mal-être au travail et une perte de sens professionnel.

À la vue de cette situation, l'organisation de ce séminaire nous semble être de l'ordre de la provocation et les intitulés des ateliers ne correspondent pas aux moyens nécessaires à mettre en œuvre afin d'améliorer le bien-être au travail.

Nous refusons que ce séminaire ne serve qu'à donner bonne conscience à notre direction, le bien-être au travail ne peut se résumer à une journée de séminaire, en simple application d'une commande de l'Administration Centrale, alors même que la direction territoriale continue à être dans le déni des difficultés de ce territoire.

Nous exigeons que soient mises en œuvre de véritables actions afin de résoudre toutes ces difficultés, dans l'échange et le dialogue avec les personnels de terrain et leurs représentants syndicaux. Une assemblée générale des personnels en lieu et place d'un séminaire pourrait-il permettre un dialogue constructif avec une parole libre pour les personnels et surtout suivi d'effets ?

La section 13 du SNPES-PJJ/FSU refuse de participer à cette mascarade et appelle les personnels des Bouches du Rhône à boycotter le séminaire territorial.

Nous rappelons aux agents que contrairement à ce qui est affirmé dans certains services il n'y a aucun caractère obligatoire à participer à un séminaire territorial.